

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,
W. H. ROWEN, Imprimeur,

PROPRIÉTAIRES:

{ No. 46, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rué des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 46, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'abonnement est de *un shelling* par mois, ou *dix shellings* par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'enverra pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



DEPOTS.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez Mr. E. INGRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MATTÉ, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal.—Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. Thérèse, où l'on reçoit de souscriptions.

Trois Rivières.—Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désiraient se charger de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 3. Québec, 4 Novembre, 1841. No. 85.

MELANGES.

LES CAVES A MARGOT.

Suite.

A ces mots, de trésors, André baissa la tête, le médecin continua :

—Renoncez, mon ami, à cette envie d'habiter une ville qui ne vous offrirait aucune chance de bonheur, et pour laquelle un jeune homme simple et bon comme vous, n'est point fait. Tous vos aïeux sont nés et morts ici, vous y êtes bien, restez-y pour aider votre père qui vieillit :

—Mon père prendra un domestique à ma place.

—Ce domestique ne sera point son fils. Votre père n'en obtiendra point les soins et l'affection qu'il reçoit de vous. Songez-y, le pauvre vieillard mourra de chagrin si vous le quittez, et vous aurez commis un parricide.

Cette considération, à laquelle André, dans la perturbation d'esprit où il se trouvait, n'avait pas encore pensé, le frappa comme un trait aigu et le fit tressaillir. Se tournant avec attendrissement du côté du médecin, et le regardant fixement, il lui dit :

— Vous croyez, monsieur le docteur, que mon père mourrait de chagrin, si j'allais à Paris et n'en revenais pas ?

— Je n'en doute pas, répliqua vivement le médecin, enchanté d'avoir rencontré une corde sensible à faire vibrer dans le cœur de son malade.

— Il pourrait venir avec moi.

— Vous n'y pensez pas, André. Votre père, quitter à son âge son pays natal, ses habitudes de villageois, pour prendre celles de Paris ? Cela n'est pas possible, et il n'y résisterait pas.

— Vous avez raison. Je suis un fou. Je ne penserai plus à Paris, je resterai ici pour y soigner mon père, et, si je lui survis, pour y mourir comme il veut y mourir lui-même.

— A la bonne heure ! Voilà penser et parler en digne garçon, en bon fils. Vous me promettez de persévérer dans cette résolution ?

— Je vous le promets.

— Bien, très-bien ! je compte sur vous.

Après ces mots, le docteur lui donna la main et se retira, sans ordonner d'autres médicamens que le courage et la persévérance ; c'étaient, en effet, les seuls qui convinsent pendant les quinze jours qu'il s'abstint d'aller dans la chambre d'Aline, dont il n'avait rien dit au médecin. André était devenu presque ce qu'il était autrefois, et son vieux père en pleurait de tendresse et de bonheur. Mais malheureusement il retourna dans la chambre fatale, où le siège, le piano, la couchette d'acajou, le portrait, par un charme indéfinissable et funeste, le replongèrent bientôt dans son premier état.

Quoique supérieur, par l'instruction et les manières, aux jeunes gens de son village. André en partageait sur bien des points les préjugés et les idées fausses. Ayant appris du médecin qu'il fallait être riche pour mener une vie brillante à Paris, avant entendu dès son enfance répéter à son père et à tout le village que les caves de la fée Margot recélaient de grands trésors, ces deux souvenirs, se combinant ensemble dans sa tête, y firent naître une idée qui fut cause de sa perte,

— Est-il bien vrai, dit-il un jour à son père, que la fée Margot a caché de grands trésors dans ses caves ?

— Tous les anciens l'assurent, répondit Personneau, et tu sais...

— Que cela doit-être vrai ; car les anciens en savent plus que nous. Est-ce que personne n'a essayé de les prendre ces trésors ?

— Oh ! que si. Plusieurs sont entrés dans les caves avec ce projet-là, mais ils n'en sont jamais sortis.

— Pourquoi cela ?

— Parce que, pour réussir, disent toujours les anciens, il faut prendre une poule noire, la porter à la croisée de deux chemins, et là, faire une cérémonie magique que personne ne connaît. Il y a aussi des paroles à dire.

— Ah ! il y a aussi des paroles ?

— Sans doute. Des paroles qu'on ne connaît pas plus que la cérémonie, et qui sont peut-être des blasphèmes.

— C'est malheureux, continua André sans avoir remarqué les derniers mots de son père : c'est malheureux, car il y a des richesses perdues qui feraient grand bien au pauvre monde. Sait-on ce que sont devenus ceux qui ont essayé de les prendre ?

— Comme on ne les a jamais revus, on a pensé que la fée les a étranglés et enterrés auprès de ses trésors pour les punir de leur péché.

— C'est une fin bien triste pour eux, surtout s'ils sont morts sans confession.

— Cette réflexion piteuse mit fin à l'entretien.

Pendant trois jours, ce que son père lui avait dit de la fin misérable de ceux qui avaient tenté de s'approprier les trésors de Margot, fit sur l'esprit d'André une impression profonde et terrible. Être étranglé et enterré dans une terre que la religion n'avait point consacrée, lui paraissait le dernier des malheurs, en ce qu'il atteignait un homme en cette vie-ci et le privait pour jamais de la béatitude éternelle en l'autre

Le quatrième, à une visite qu'il fit à la chambre où il allait si souvent. Paris, les richesses de la fée, et surtout Aline qu'il préférât à toutes les merveilles qu'elle lui avait racontées de Paris, Aline qu'il eût servie avec bonheur pendant toute sa vie; à genoux, à la condition de la voir chaque jour, tout cela lui revint si vivement à l'esprit, s'y enracina si bien, qu'il en résulta pour lui une idée fixe qui le domina, absorba toutes ses facultés à un tel point, qu'il lui fut impossible de s'y soustraire.

Cette idée fut de s'emparer des trésors de la fée et d'aller retrouver Aline à Paris.

Cette résolution, irrévocablement prise, une nuit qu'il ne put pas dormir, au seul instant par suite de l'agitation dans laquelle il était constamment, il se dit en lui-même :

— Il y a de grands trésors cachés dans les caves à Margot, les anciens le disent, mon père le dit, tout le monde le répète, ainsi cela est certain. Ces trésors appartiennent à une fée, à ce qu'on dit aussi, mais une fée ce n'est pas une personne, car ce n'est pas baptisé, et ça ne croit pas en Dieu. Ce n'est donc pas voler un chétien de les prendre, et d'ailleurs elle saura bien en trouver d'autres quand la fantaisie lui en viendra. Je ne suis pas en peine pour elle. A présent si ceux qui ont essayé d'enlever ces trésors n'ont pas réussi, c'est qu'ils n'étaient pas en état de grâce et que peut-être le bon Dieu les gardait pour moi. Il y a, à la vérité, à faire une cérémonie que personne ne connaît, à dire des paroles que personne ne sait et qui sont peut-être des blasphèmes. Eh bien ! moi au lieu de cette cérémonie et de ces paroles qui viennent du mauvais esprit, je serai le signé de la croix et dirai des prières. En invoquant le bon Dieu au lieu du démon, je réussirai, car le bon Dieu a dit dans son évangile : Demandez et l'on vous donnera. Donc, si je lui demande les trésors de la fée Margot, il doit me les donner. Quand je les aurai ces trésors, j'en remettrai sur-le-champ la moitié à mon père, qui achètera des terres, des prairies, des forêts, des maisons, prendra 4, 10, 20 domestiques, et ne mourra pas de chagrin si je m'en vais, car il sera le plus grand propriétaire du département. Moi, avec moitié, je m'en irai à Paris, j'y vivrai comme y vivent les gens riches et je verrai tous les jours Mlle Aline. Chaque année, je viendrai dans mon carrosse visiter une fois, deux fois, trois fois mon père qui sera heureux ici pendant que je serai là-bas. Oui, oui, il me faut tenter avec courage ce que d'autres ont inutilement entrepris, et je réussirai, car c'est le bon Dieu lui-même qui m'a inspiré l'idée que je vais mettre à exécution.

S'étant bien affermi dans l'idée d'enlever, des grottes où ils étaient cachés, les trésors de Margot, André commença par faire une confession générale de tous ses péchés, sans s'accuser toutefois du dessein qu'il avait formé, et dont l'acte de religion qu'il faisait était le premier préparatif. La cause de ce silence fut qu'il ne regarda point comme une transgression aux lois de Dieu, un dessein dont l'exécution devait avoir pour résultat d'utiliser au profit du bien être des hommes, des richesses qui n'appartenaient à aucun d'eux, et étaient perdues pour tous. Selon sa conscience, il n'y avait en cela ni crime, ni délit. Il ne parla point non plus d'Aline, car il ne se doutait point qu'il l'aimait, et, s'il l'eût soupçonné, il se fût bien gardé de compter parmi ses péchés un amour aussi pur que le sien. Quand il eut fini sa confession et reçu l'absolution, il pria le curé de dire une messe pour obtenir de Dieu la réussite d'une entreprise qu'il avait en vue. Le pasteur qui connaissait l'innocence des sentiments et de la vie de son pénitent, qu'il savait incapable, non-seulement de former une entreprise, mais même de concevoir une pensée, qui ne fût pas conforme aux lois de la morale religieuse, croyant de plus que cette entreprise était la conclusion de son mariage, que tout le monde attendait à Saulge, accéda à sa prière, en souriant comme un homme qui devine un secret, et sans lui demander de plus amples explications.

Cette confiance, dont au surplus il était digne, fut bien fatale à l'amoureux garçon, comme on ne va pas tarder à le voir.

Le lendemain, André assista à la messe qu'il faisait dire, joignit pieusement ses plus ferventes prières à celles du curé, puis rentra chez son père, qu'il ne trouva point, parce qu'il était allé visiter son champ nouvellement ensemencé. Le jeune homme, qui n'était à Paris d'aucune des superstitions de son village, conçut la pensée que les trésors de Margot pourraient bien, comme le sont toutes les richesses passées, être sous la garde de quelque gnome ou de quelque esprit souterrain qui lui en rendait la

conquête sinon impossible, du moins difficile, se munit d'abord d'un rameau de Pâques d'un flacon d'eau bénite et de son livre d'office, pour conjurer, par des aspersions et des prières, le gardien que la fée pourrait avoir chargé de veiller son or et son argent. Il prit ensuite une pioche pour creuser la terre, une masse pour briser les rochers, une lanterne allumée pour s'éclairer dans son travail, et partit pour la grotte. En marchant il pensa en lui-même que, s'il avait pu s'adjoindre un homme qui sût faire tourner la baguette, il lui aurait épargné peut-être, bien des recherches inutiles et fatigantes, mais il n'y avait point à Saulge d'homme qui possédât ce secret magique. Il continua néanmoins sa route, plein de confiance dans les actes de dévotion qu'il avait accomplis et persuadé que Dieu lui-même le conduirait, et lui montrerait du doigt le lieu où étaient cachés les trésors qu'il allait chercher.

Suite, et fin au prochain numéro.

LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 4 NOVEMBRE, 1841.

POÊLES RUSSES.

Nous avons annoncé il y a quelque temps l'introduction en ce pays d'une nouvelle industrie dont nous ne pouvions alors prévoir tous les succès, quelque bonne idée que nous ayons eue des talents industriels du monsieur qui dirige les travaux de la manufacture de ces calorifères, qui, nous l'espérons, remplaceront sous peu d'années la vieille méthode si coûteuse et si malsaine. Depuis l'été dernier la fournaise établie dans la rue St. Vallier par Monsieur Smolenski est en pleine opération et les articles qui en sont sortis ne le cèdent en rien sous aucun rapport à ceux qui viennent des ateliers européens. Les ouvriers eux-mêmes assurent que les terres qu'ils ont trouvées ici l'emporteront bientôt en blancheur sur celles d'Allemagne et de Pologne. Après avoir annoncé les heureux résultats des travaux, c'est avec plus de plaisir encore que nous voyons que le public encourage la nouvelle entreprise comme elle le mérite; nous n'en féliciterons pas le public car il trouvera bien vite en bien-être et en économie la preuve et la récompense de son bon goût et de son bon sens. Les demandes qui arrivent de tous côtés aux propriétaires de la manufacture les mettent dans l'impossibilité de satisfaire tout le monde de long-temps encore. Ainsi donc ceux qui desirent profiter promptement de l'avantage d'une chaleur agréable, constante et à bon marché, f-ront bien de se hâter de filer leurs ordres au plus tôt, car si les commandes arrivent encore comme dans les derniers trois mois il faudra plusieurs années pour les exécuter toutes; avec toute la bonne volonté possible on ne peut construire de nouvelles fournaises, et encore moins former de nouveaux ouvriers.

Les personnes qui pourraient n'avoir pas encore vu des poêles russes de manufacture canadienne ne se font pas d'idée de leur beauté et de leur élégance; elles feront bien si elles veulent être irrésistiblement tentées d'en introduire dans leurs maisons, de passer à la chambre d'encan de Mr. Balzaretti, rue du Palais, où elles pourront en visiter de divers prix, formes et grandeurs.

Jusqu'à présent la manufacture ayant eu principalement à fournir des poêles de grandes dimensions pour les édifices et bureaux publics, n'a pas pu encore sans doute en construire de plus petits plus à la portée des classes moyennes et mieux

adaptés à des salons ou à des cabinets de travail, comme nous en avons vu en Europe ; nous croyons que si les propriétaires, lorsqu'ils en auront le loisir, s'occupaient des besoins du plus grand nombre ils y trouveraient fort bien leur compte, et la généralité des citoyens pourrait profiter de cette amélioration dans la méthode du chauffage, dont ils doivent sentir la nécessité bien plus encore que les grandes institutions.

DE LA LOYAUTE DES LOYAUX, DELOYALEMENT PARLANT.

Toute la presse du pays, sans autre exception que la notre s'est déchaînée contre la nomination de Messieurs Derbishire et Desbarats à l'emploi fort lucratif d'imprimeurs de la reine. Quant à la partie canadienne ou libérale on ne peut s'étonner de la voir désapprouver une mesure qui tend à gaspiller le trésor public au simple avantage de deux particuliers qui ne sont nullement imprimeurs, mais qui, à ce qu'il paraît, ont su faire une impression favorable, par des moyens que nous ne voulons pas espionner (pardon du mot, messieurs D et D ; il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu.) Mais que les loyaux blâment cet acte du gouvernement c'est ce qui nous surprend sans nous étonner car nous le comprenons fort bien ! ils lorgnaient chacun du coin de l'œil cet agréable pâté et tous auraient voulu y glisser furtivement les quatre doigts et le pouce. La manœuvre est des plus indiscrètes et de la plus insigne maladresse ; car c'est blâmer une conduite qui aurait pu leur être un jour profitable. Véritablement, c'est mal à ces messieurs de censurer le maître qui récompense ses esclaves les plus soumis, les plus rampants. On dit que les imprimeurs royaux de Québec sont dans la plus grande fureur. Ils assurent que certain monsieur qu'ils défendirent autrefois avec chaleur contre les plus noires accusations leur a joué un tour d'eseroc ! Bah ! c'est de la diplomatie ; aujourd'hui à toi, demain à moi ; donnons-nous la main, plumons le dindon et trinquons ! Voilà ce que diraient des valets de bonne maison ; mais ce sont des malappris ; ils ne savent pas dissimuler leur dépit ; ils sont obligés aujourd'hui de retravailler de plus belles pour gagner de nouveau leurs éperons d'or ; c'est dur après avoir fait de la graisse et du bon sang pendant de longues années à l'ombre d'une grosse gazette officielle. Du reste nous concevons fort bien le mécontentement des ex-imprimeurs de sa majesté de se voir ainsi tirer de la main, non pas le pain, mais la tartine. Ils savent par expérience, les gaillards, que ce n'était pas un emploi à maigre chère ; oui, oui ils ont assez long-tems mis en action le proverbe : *Les bons amis font les bons comptes !*

NOUVEAU JOURNAL. Le propriétaire du *British North American* annonce dans un de ses derniers numéros qu'il va publier son journal sous le titre significatif du *Quebec Argus*. L'allure toute originale qu'a pris sa feuille depuis quelques tems annonce une plume plus gaie, plus spirituelle et en même-tems plus incisive que la presse anglaise n'en a encore fourni jusqu'ici ; nous nous en réjouissons sincèrement pour la cause dite *loyale* qui, pour être supportable, a véritablement besoin de beaucoup d'esprit par le tems qui court où elle menace de se précipiter dans l'insignifiance, grâce aux grosses et bourruées balourdises des feuilles bien pensantes et bien pansées qui ne savent ordinairement qu'insulter ou se taire. Nous souhaitons au *Quebec Argus* et à tous ceux qui s'y trouveront concernés, succès de réputation et surtout succès monnayé ; car après tout, comme ne dit pas le proverbe : *Cinture dorée vaut dans notre siècle, mieux que bonne renommée.*

A propos : le rédacteur, après nous avoir fait des compliments dont nous le remercions d'autant plus que nous les méritons d'autant moins, nous reproche de ne point lui avoir envoyé notre journal. Notre excuse est triomphante ; nous n'avons pas l'honneur de le connaître ! S'il veut bien nous transmettre son adresse nous nous ferons le plaisir de lui passer régulièrement notre journal, car nous ne voulons pas être en arrière de politesses avec un confrère de plume et de lunettes ; car il paraît qu'il en porte. Puissent ses quatre yeux valoir les cent qu'un Argus doit avoir ; c'est le dernier vœu que nous nous permettrons de faire pour lui.

QUE FAUT-IL FAIRE POUR RETENIR A QUÉBEC NOTRE NOUVEAU
GOUVERNEUR.

Voilà ce que chacun demande avec anxiété à son voisin ou même à sa voisine, sans que ni l'un ni l'autre puisse y répondre d'une manière satisfaisante, et cependant ce n'est pas la bonne volonté qui manque ; car, à en croire la simple inspection des visages où se peint la crainte entremêlée d'une lueur d'espérance, on n'hésiterait pas à jurer que du séjour de Sir Charles Bagot dépend le bonheur universel des habitans de notre ville presque aérienne. Depuis le grand propriétaire qui calcule déjà sur une hausse de ses loyers, jusqu'à nous même, écrivain du *Fantasque*, qui voyons d'avance les sujets de raillerie éclore sous chaque pas du représentant royal, depuis le replet boucher qui entrevoit une exorbitante consommation de roast-beef et de gigots de moutons, jusqu'à la jeune et sémillante beauté qui échancre déjà en imagination les gigots de ses manches en anticipation des cent bals où elle devra désespérer mille beaux ; depuis le gros magistrat qui étudie dans son miroir un visage qui veuille dire quelque chose pour les grands jours où il devra faire exhibition de sa lourde carrure, jusqu'au petit colporteur des marchés qui entend déjà résonner les gros sous dont on paiera ses petits services ; enfin depuis le puissant major-général qui admire son ombre et enfonce un pavé d'un coup de talon de bottes en songeant aux exivantes conquêtes que lui vaudront ses favoris peints en noir et son teint peint en rose, jusqu'au simple sergent de police qui se berce dans un rêve d'or à l'idée des bonnes aubaines que lui vaudront les arrestations des divers lords et fils de lords qui ne manqueront pas de pleuvoir dans nos gouttières si notre ville est réhabilitée dans son vieil emploi de capitale : tous, tous enfin cherchent dans leur tête quelque moyen infailible de retenir le nouvel élu de la reine et après avoir bien cherché on ne trouve rien de plus neuf que des adresses, des processions, et des hourras assourdissans. En attendant mieux c'est toujours préférable à la sifflante musique dont nos amis les ennemis saluèrent le débarquement de feu monsieur Thomson.

Dans un moment aussi solennel et aussi embarrassant tout le monde jette sans doute vers le *Fantasque* un regard inquiet dans lequel nous lisons que c'est de nous qu'on attend en un moment aussi difficile le conseil suprême ; c'est en nous que la ville entière place sa dernière espérance. Eh bien cependant c'est avec douleur que nous déclarons aujourd'hui notre parfaite impuissance à satisfaire la confiance publique. Nous ignorons totalement quelle conduite serait propre à inspirer à ce monsieur Bagot un goût pour la doyenne des cités britannico-canadiennes. Si nous avions à faire à un Durham nous croirions que la ligne qu'on tracé nos grosses têtes serait parfaite ; car si le nouveau venu avait un tant soit peu de la vanité de l'ex-comte-charbonnier, nous serions sûr que Ponceas qu'on lui destine l'étourdirait au moins un moment et le porterait à planter d'abord sa tent-

au milieu de nous. S'il s'agissait d'un Lord Gosford, nous déboucherions nos plus vieilles bouteilles de vin, nous dépendrions le jambon fumé, nous allumerions nos plus gros fagots, nous lui présenterions nos joyaux commères et à coup sûr il n'irait pas plus loin. Si nous attendions un John Colborne, nous placerions sur nos quais quelques rangées de cadavres encore sanglants, des mères éperdues, des orphelins affamés tendant les mains au ciel ; nous incendierions même toute la basse-ville et nous le défierions de résister à un aussi divin spectacle. Si nous devions retenir un Thomson nous laisserions ce soin à toutes les vertus fort accommodantes qui habitent certains quartiers que nous ne désignerons pas. Mais c'est à sir Charles Bagot que nous avons à nous adresser. C'est à s'y perdre !... Mais non ! nous avons trouvé le moyen infailible ! le talisman merveilleux !... Invectivons-le, sifflons-le ; disons-lui que nous le méprisons, que nous le haïssons, que nous voudrions le voir à mille pieds sous terre... c'est un diplomate... il croira juste le contraire de ce que nous lui aurons dit et par habitude de la contradiction il restera peut-être parmi nous.

Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu assister à la dernière séance de la corporation qui fut des plus drôlatiques si l'on en croit quelques uns des spectateurs. Lorsque nous aurons pris à ce sujet des informations plus étendues, nous y reviendrons d'une manière plus complète. En attendant nous donnons plus loin l'excellent article de notre confrère du *Canadien* qui vaut après tout, ce que nous pourrions dire nous-même. La touche dont se trouve gratifié maître Jones est sévère mais des plus modérées si l'on considère ce que l'homme-grimace aurait mérité.

» CONSEIL DE VILLE. A la séance extraordinaire d'hier, M. Jones est venu avec une motion proposant de résoudre qu'une adresse fût présentée au nom du Conseil à Son Excellence Sir Charles Bagot, à son arrivée.

Il a donné pour raison de cette démarche, que le Conseil de ville n'avait jamais autorisé qui que ce fût à mettre son nom à la tête de l'adresse des citoyens, et qu'il fallait montrer à ceux-ci que le Conseil savait se respecter. Il a ajouté beaucoup d'autres choses, entre autres que l'adresse des citoyens ne respirait pas une loyauté assez chaleureuse et nombre d'autres niaiseries semblables auxquelles le conseil comme de raison n'a eu aucun égard ; car M. Shaw ayant proposé en amendement, que son honneur le Maire ayant présidé l'assemblée générale et devant présenter l'adresse adoptée à cette assemblée, il n'était pas à propos de faire une adresse séparée au nom du conseil,—cette motion fut agréée à la majorité de 8 contre 7, savoir :—

« Pour l'amendement MM. le Maire, Massue, Buteau, Parent, Hoffman, Huot, Berne, et Shaw,

« Contre—MM. Jones, Morrin, Baird, Munn, Clapham, Boisseau, et Clearihue.

Ne désespérons pas cependant que M. Jones, ainsi appuyé dans ses idées de loyauté, ne trouve bientôt d'autres occasions de faire encore de la loyauté. Ce métier a souvent rapporté, par le passé, et M. Jones, rusé spéculateur comme on sait, n'ignore pas que les commencements d'une administration sont surtout favorables pour le débit de toute marchandise loyale. Allons, nous aimons encore mieux cette spéculation-là que certaines autres.

Les AMATEURS TYPOGRAPHES ont donné Jeudi dernier leur dernière repré-

sentation devant un auditoire assez nombreux pour les applaudir vivement ; mais trop peu considérable pour couvrir les frais inévitables de semblables récréations. Quelque bien disposés qu'ils soient à sacrifier leurs loisirs pour le plus grand plaisir de leurs concitoyens ils n'ont pas encore atteint un degré suffisant de philanthropie pour accepter de gaité de cœur l'obligation de payer de leurs propres deniers l'amusement du public. Néanmoins, malgré toutes les difficultés qu'ils ont rencontrées, ils n'auraient point désespéré de pouvoir encore attirer à leurs soirées l'élite de la société ; mais le départ pour Kingston de leurs meilleurs sujets, départ qui les a forcés, au moment même de jouer, de faire dans la distribution des rôles les plus importants des changements très-désavantageux à l'ensemble de la représentation, rend presque impossible la réunion d'un assez grand nombre d'acteurs pour monter un nouveau spectacle. Ils sont donc obligés de renoncer pour le moment à la gloire théâtrale, laissant champ libre aux jeunes messieurs à qui leurs occupations et leur position sociale permettront de faire davantage pour les délassements du public.

La reine nous envoie un diplomate. Preuve qu'elle commence à vouloir traiter avec nous comme avec une nation étrangère. C'est déjà bon signe ; mais il faut avoir l'œil au guet, l'oreille au vent ; car dans ce tems-ci la boîte aux déceptions est ouverte, l'air en sera bientôt empesté. Gare les coups de Jarnac !

Sous presse et à vendre par W. COWAN ET FILS, No. 11, rue St. Jean, Haute Ville
LE CALENDRIER DU CANADA, POUR 1842 imprimé sur beau papier et en beaux caractères.

LE calendrier du Canada au sur plus des Evénemens chronologiques et historiques, des saints patrons, des solennités de l'Eglise et des informations ordinaires du Calendrier contient une liste du Clergé catholique du diocèse de Québec, des Magistrats, Avocats ; Notaires, Médecins, résidant dans la Cité, les noms des principaux officiers militaires, Civils et publics, l'organisation de Tribunaux judiciaires, de la Municipalité, des Banques, des assurances contre le feu et des termes des cours de justice.

6 i.

EDOUARD TIVIERGE, MARCHAND TAILLEUR,

Rue du Pont, No. 11, Faubourg St. Roch, Québec,

Informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a maintenant en vente un assortiment très considérable et des plus soignés de marchandises de goût et autres dans son genre d'affaires telles que toutes espèces de draps de pilote, de castor, draps imperméables, casimirs de toute espèce pour pantalons, ainsi que des patrons de vestes d'été et d'hiver. Il se charge de s'exécuter avec soin, promptitude et à bas prix tous les ordres dont on voudra bien le favoriser.

A vendre des CASQUES à la PRINCE ALBERT dans les dernières goûts première qualité en South Seal Skin (loup marin du sud) à des prix très-modérés.

Il a aussi besoin de 4 ou 5 ouvriers sobres et laborieux auxquels il donnera constamment de l'ouvrage et des prix avantageux.

A V I S. POELES RUSSES.

LA compagnie des Poêles Russes est maintenant prête à recevoir des ordres pour l'érection de Poêles utiles et économiques. On peut en voir un échantillon tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 5, aux chambres d'encan de G. D. BALZARETTI, où les ordres seront reçus, ou à la manufacture, rue St. Vallier, No. 99.

JOS. SMOLENSKI.

Québec, 27 septembre 1841.

JB. CORRIVEAU, CHAPELIER, No. 15, rue Lamontagne, second magasin en dehors de la porte Prescott, a reçu un lot de redingottes et manteaux de caoutchouc, (macintosh) imperméable, et tient constamment chapeaux et casquettes aux dernières modes.